

Nom :

Prénoms :

Blanc

Julien Bonard Auguste Thomas

ÉTAT CIVIL.

Né le 5 Août 1895, à Steyrie, canton de Dieulefit, département de la Drôme, résidant à La Bédoule de Feyzac, canton de Dieulefit, département de la Drôme, profession de cultivateur, fils de Julien, cultivateur et de Bernard Louis Apollon, domiciliés à La Bédoule de Feyzac, canton de Dieulefit, département de la Drôme

Marié à

DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION ET MOTIFS.

Inscrit sous le n° 13 de la liste du canton de Dieulefit
Classé dans la 1^e partie de la liste en 1914

Permis de Conduire N° 1/24 pour Tourisme Drôme, octob. 1925

DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.

incorporé à compter du 1^{er} Décembre Arrivé au corps le 1^{er} Décembre 1914
Chasseur de 2^e classe, 1^{er} régiment, 1^{er} bataillon, 1^{er} escadron
reconnu définitivement invalide à la suite des armées par le

Numéro matricule du recrutement :

868.

Classe de mobilisation :

SIGNALEMENT.

Cheveux châtain, Yeux marrons, Front large, Nez rect. moyen, Visage ovale, Renseignements physiologiques complémentaires :

Taille : 1 mètre 65 centimètres.
Taille rectifiée : 1 mètre centimètres.
Marques particulières :

Degré d'instruction :

CORPS D'AFFECTATION.

NUMÉROS

au contrôle spécial. MATRICULE ou au répertoire.

Armée active. 12^e Bⁿ d'Alger, 29^e Rgt d'infanterie, 158^e d'infanterie
Disponibilité et réserve de l'armée active. 18^e Rgt d'infanterie
Armée territoriale et sa réserve. Décédé
N.C. N° 2065, Contrôle le 7-8-86

LOCALITÉS SUCCESSIVES HABITÉES PAR SUITE DE CHANGEMENTS DE DOMICILE OU DE RÉSIDENCE

Dates. Communes. Subdivisions de région

D. DOMICILE. R. RÉSIDENCE.

CAMPAGNES.

BLESSURES, CITATIONS, DÉCORATIONS, ETC.

Blessé le 30-12-1914 à Hartmannsweiler, contusion du côté gauche avec hématome
Cité 2^e du Bⁿ 91 du 21-1-1916. Blessé en avançant sous un feu violent le ravitaillement d'une section de mitrailleuses.

Cité 1^{er} de la 2^e Brigade N° 234 du 10^{er} grnd 1916. Mitrailleur brave et courageux, d'un entrain extraordinaire, n'a cessé de donner l'exemple à ses camarades. Blessé grièvement à son poste de combat.

Blessé le 16 octobre 1916 aux avant-postes de l'Argonne sur la main gauche par éclat d'obus.

PÉRIODES D'EXERCICES.

1^{re} dans l'Armée territoriale. 2^e dans l'Armée territoriale. Supplémentaires dans l'Armée territoriale. Supplémentaires dans l'Armée territoriale. Spéciales aux hommes du service de garde des voies de communication.

Procedé Médaille Militaire 1928 par C. M. S. N° 194 1921 - 19 - 19

Tableau de concours 19

Ne remplir ce tableau que pour les hommes dont les services font l'objet d'un décompte spécial (engagés, condamnés, onis, etc.).